



Le Chesnay-Rocquencourt, le 27 novembre 2022

MAIRIE DU CHESNAY-ROCDQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCDQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT ANTOINE
DU 17 NOVEMBRE 2022 A 19H30

PRÉSENTS : une trentaine d'habitants dont :

- Mme Felemez
- M. Leger de Aranjó
- M. Kerebel (VP)
- M. Beauvillard
- M. Laureau (secrétaire de séance)
- M. Fromont
- M Guerts
- Mme Moulard
- Mme de Rivasson
- Mme Le Mesne
- Mme Alquier

- Mme Charpentier élue référente, première adjointe au maire
- M. Rospini élu délégué à la voirie, aux travaux et au CTM

EXCUSÉ(E)S :

- M. Borgnis

Merci à M. Laureau de se proposer pour être notre secrétaire de séance.

Début de séance 19h30 - Fin de séance 21h30. Ancienne salle des fêtes rue de Versailles

Ordre du jour

1. Renouvellement des conseillers	✓
2. Suivi des actions	✓
3. Dynamique de quartier	✓
4. Questions diverses	✓ Traitées dans le suivi des actions

I. Les points de l'ordre du jour

1. Elections des candidats remplaçants :

Remerciements à M. Kerebel et à M. Fromont pour leur engagement. Ils seront toujours les bienvenus.

Les postes à pourvoir :

M. Plessy est démissionnaire pour représenter **les personnalités qualifiées**, **M. Borgnis** était suppléant, il devient titulaire et pour le poste de suppléant, **M. Villiot** est seul candidat et donc élu.

4 postes pour 6 Candidats (Mesdames Bois, Roy et Simon. Messieurs Laureau, Gehin, Jaurett)

- Les membres sortants en fin de mandat: M. Kerebel (titulaire) et M. Fromont (suppléant)
- Mme Fucon titulaire pour 1an, est démissionnaire. Elle est remplacée par la suppléante **Mme Moulard**, son poste est à pourvoir.

Mme Perelli suppléante pour 2 ans, est démissionnaire :

- **Mme Chrystel Bois** est élue suppléante pour 2 ans
- **Mme Marie-Emmanuelle Roy** est élue suppléante pour 1an.
- **Mme de Rivasson** devient titulaire pour 1 an.

- **Monsieur Jehin** est élu titulaire pour 3ans
- **Monsieur Laureau** est élu suppléant pour 3 ans
- **M. Bonelli** reste suppléant 1an

Après tirage au sort, la composition du conseil est désormais la suivante

Président : Richard Delepierre

Personnalité qualifiée : M. Borgnis (titulaire) et M. Villiot (suppléant)

Association : M. Guerts (titulaire) et Mme Felemez (suppléante)

Conseillers habitants (durée de mandat restant)

1 an : Mme de Rivasson (T) et Mme Roy (S)

1 an : M. Leger (T) et M. Bonelli (S)

2 ans : Mme Moulard (T) et Mme Boy (S)

3 ans : Philippe Jehin (T) et Hervé Laureau (S)
Opposition : Nicole Alquier (T) et Karin Le Mesne (S)
Elue référente : Violaine Charpentier

Election du vice-président

Hervé Laureau est élu vice-président

2. Suivi des actions

M. Rospini : En 2020 un diagnostic complet des voiries a été demandé par la Mairie. 30% des voies ne sont pas en bon état.

Dans notre quartier les travaux se sont concentrés sur l'avenue de Basseux et la rue de Glatigny.

Avenue de Basseux :

assainissement refait

renouvellement de la conduite d'eau potable

enfouissement des réseaux aériens.

Les travaux sont achevés.

Dépose des poteaux mi-janvier.

Trottoirs refaits en Février.

Rue de Glatigny :

Suite aux travaux, certains branchements d'assainissement n'ont pas été bien faits et sont à reprendre.

Reprise également de certains branchements électriques

Enlèvement des poteaux en Février.

Depuis la réalisation des travaux, les habitants de la rue présents au conseil de quartier se plaignent de forte vibration aux passages des bus et poids lourds.

Les habitants indiquent que l'accumulation du trafic sur cette rue est la cause de cette dégradation.

La chaussée est aussi dégradée de par les différentes tranchées traversant la rue et fragilisant le revêtement.

Une étude de renouvellement du revêtement est lancée.

Les habitants demandent un diagnostic sérieux.

En parallèle M. Rospini explique à l'assemblée qu'un diagnostic est en cours, avec priorisation et coordination avec les prestataires (eau, gaz...) pour pouvoir construire un plan directeur de travaux sur le premier trimestre 2023.

Dans l'attente de ce plan à moyen terme et la mise en place d'un feu intelligent, comment régler le problème de vitesse excessive malgré le passage à 30 km/h de la rue ? Chicanes (difficiles et coûteuses à mettre en place), contrôle par police ?

Il est prévu en 2023 qu'un STOP soit posé, à la place de celui rue Bayard, sur la rue de Glatigny au croisement avec la rue de Vaucresson afin de réduire la vitesse des voitures et notamment des Bus.

Long débat sur la gestion de la rue de la Résistance dont le déplacement du côté de parking ne semble pas opportun et implique une moins bonne visibilité des piétons lorsqu'ils traversent la rue.

Les habitants demandent de mettre une signalisation de limitation de vitesse à 30 KM.

La mise en sens unique de l'avenue de Maintenon entre le rond-point de Montespan et l'avenue de Vaucresson apparaît comme une aberration pour certains mais pas tous.

Pour rappel, les vélos peuvent emprunter une voie à contre-sens dans les secteurs à 30 km/h car ils sont vus des automobilistes. (cf code de la route)

Point IRVE redingote et rue de Versailles en cours. 30 bornes sur la ville.

Point Urbanisme

- Rue Kleber : le tribunal administratif a donné raison à la Ville : le permis de construire a été validé. EDELIS a lancé la commercialisation – Le démarrage des travaux est lié aux retours des appels d’offres : en principe début 2023. Edelis a dit qu’il ferait une réunion avec les riverains
- Projet Seqens rue de Versailles « Simart / Poupinet » : les permis de démolir et de construire ont été autorisés en juillet. La démolition pourrait commencer fin d’année/début 2023
- Projet Seqens rue de Versailles « Speedy » : permis de démolir autorisé en juillet – Permis de construire en instruction
- SCI du Bâtiment (29 av Debasseux) : recours au Tribunal administratif – pas de nouveau
- Modification simplifiée du PLU : dossier consultable au service urbanisme ou en ligne jusqu’au 18 novembre inclus. Modification pour permettre le programme de rénovation et d’extension de l’école Langevin, et quelques modifications du règlement

Madame Siadous, adjointe aux affaires scolaires est présente pour répondre aux questions.

Eclairage :

Passage aux Leds progressif.

Débat sur l’éclairage de l’Église Saint Antoine. Peu d’enjeux financiers. Demander l’avis du Curé.

l’idée de ne pas éclairer entre minuit et 5 heures du matin n’a pas fait l’unanimité mais semblait recueillir un avis favorable de beaucoup. Pas de changement prévu.

Projet de rénovation du Marché :

Projet à l’étude.

Les associations de représentants des résidences entourant le marché seront consultées.

L’hygiène est à améliorer (les produits alimentaires ne sont pas correctement enlevés et les rats sont présents)

La chaussée est accidentée et peut provoquer des chutes.

Débat sur le respect par les chauffeurs de bus du code de la route :

il est fait remarquer par certains habitants qu’il est dommage que le Maire ne s’engage pas plus auprès de la région et de la société d’exploitation des bus pour faire respecter les limites de vitesses. La problématique existant sur d’autres communes, une action conjointe serait possible s’il y en avait la volonté. Bus électriques ? quand ?

3. Questions diverses :

✓ Question sur la rue des 2 frères, dossier remis par un résident sur cette rue qui nécessiterait des travaux car dangereuse, chaussée glissante, nettoyage après le marché, le dossier est transmis à JL Jarrige, élu en charge du dossier du marché.

- ✓ Des riverains de la résidence Magnolia n’ont pas été invités à l’inauguration, étonnant ? Émerige responsable mais prévenir la directrice pour une visite privée de madame Beaudy au 2 rue Laurent Gaudet.
- ✓ Rue Kléber, comment améliorer la sécurité ? M. Léger a transmis un schéma avec une chicane qui réglerait le problème, on en est où ?
- ✓ Entrée de ville rue de Versailles pas top et dangereuse au niveau des passages piétons.
- ✓ Besoin d’améliorer la communication autour des CDQ : dates et ordres du jour à fixer plus en amont.

Cependant, la majorité des personnes présentes salue la mise en place des conseils et de leur tenue, même s'ils ont conscience que ce n'est pas un exercice facile. Nous restons ouverts à toutes les suggestions concrètes d'améliorations.

Le Président du Conseil de Quartier de Saint Antoine